

Pharmacies de garde

Mars	Avril	Mai	Juin
S 1	M 1	J 1	D 1
D 2	M 2	V 2	L 2
L 3	J 3	S 3	M 3
M 4	V 4	D 4	M 4
M 5	S 5	L 5	J 5
J 6	D 6	M 6	V 6
V 7	L 7	M 7	S 7
S 8	M 8	J 8	D 8
D 9	M 9	V 9	L 9
L 10	J 10	S 10	M 10
M 11	V 11	D 11	M 11
M 12	S 12	L 12	J 12
J 13	D 13	M 13	V 13
V 14	L 14	M 14	S 14
S 15	M 15	J 15	D 15
D 16	M 16	V 16	L 16
L 17	J 17	S 17	M 17
M 18	V 18	D 18	M 18
M 19	S 19	L 19	J 19
J 20	D 20	M 20	V 20
V 21	L 21	M 21	S 21
S 22	M 22	J 22	D 22
D 23	M 23	V 23	L 23
L 24	J 24	S 24	M 24
M 25	V 25	D 25	M 25
M 26	S 26	L 26	J 26
J 27	D 27	M 27	V 27
V 28	L 28	M 28	S 28
S 29	M 29	J 29	D 29
D 30	M 30	V 30	L 30
L 31		S 31	

- ➡ Pharmacie Centrale, La Loupe
Tél: 02.37.81.19.89
- ➡ Pharmacie du Château, Senonches
Tél: 02.37.37.73.43
- ➡ Pharmacie de L'Etrier, La Loupe
Tél: 02.37.81.13.19
- ➡ Pharmacie Gantier, Senonches
Tél: 02.37.37.78.41

Numéros de téléphone



S.A.M.U	15
POMPIERS	18
GENDARMERIE	17
La Mairie	Tel : 02.37.49.80.20 Fax : 02.37.49.80.26

MÉDECINS

Docteurs Daniel BIGARD, Michèle CASADEI-PUIS, Philippe PUIS et Docteur WOLFRUM :

Docteur Olivier BOULAY	02.37.81.21.18
Docteur Jacques LYSZLIEWICZ	02.37.81.10.84
Docteurs Monique et Roger SERRY	02.37.81.17.48
	02.37.81.19.46

VÉTÉRINAIRE

02.37.81.04.66

AMBULANCES

Ambulances Assistance Secours	02.37.81.24.59
Ambulances Loupéennes	02.37.81.15.66

INFIRMIÈRE

M ^{me} F. BRIEND - Mme N. DUPIN	02.37.81.04.88
M ^{me} V. DOLLEANS	02.37.81.06.58
M ^{lle} C. GONSARD	02.37.81.09.04

HÔPITAL / MAISON DE RETRAITE

02.37.29.33.11

E.D.F DÉPANNAGE

0 801 28 48 68

LYONNAISE DES EAUX

Clientèle	0 810 381 381
Urgence (24 h/24)	0 810 881 881

LA POSTE

Champrond en Gâtine 02.37.49.80.00

C.A.F NOGENT LE ROTROU

02.37.27.44.44

ASSEDIC LUCÉ

02.37.91.69.69

A.N.P.E NOGENT LE ROTROU

02.37.59.55.00

SÉCURITÉ SOCIALE LA LOUPE

02.37.81.07.77

La feuille de chou



Sommaire

Le mot du Maire	1
Rétrospective 2002	2
Conseil municipal	3
Résumés des réunions de conseil	4
Nos droits, Nos devoirs	8
Les zinzinsects et l'environnement	11
En bref	12
Les associations	13
Et, si on sortait	16
Petites annonces	17
Mots croisés	18
Numéros utiles	19
Feuille pratique	20

Mars 2003

Bulletin municipal
de Champrond En Gâtine
N°6



Le mot du Maire

Madame, Monsieur

Voici notre première édition de la feuille de Chou pour cette nouvelle année.

Après un hiver qui a semblé un peu plus rigoureux que les années précédentes, nous voici déjà au printemps, l'action de notre conseil municipal qui jusqu'à présent était peu visible car essentiellement basée sur des dossiers lourds à mettre en place va commencer à montrer des réalisations concrètes; notamment la réfection du clocher de l'église qui sera une des étapes d'une restauration qui devrait s'étaler sur plusieurs années, la réhabilitation d'un des logements communaux, la construction d'un silo de stockage pour les boues de la station d'épuration. En effet le terrain où sera implanté celui-ci vient d'être acquis par la commune.

Un effort de communication devrait également être entrepris pour mieux signaler différents lieux du village.

L'enfouissement des réseaux qui a été retardé sera réalisé prochainement, avec en filigrane l'extension progressive du réseau de gaz. Certains d'entre vous ont accompagné notre action auprès de Gaz de France pour que ce processus s'accélère et nous vous en remercions.

L'aménagement du terrain jouxtant le cimetière et celui du terrain de football devraient également voir le jour.

Nous vous indiquerons les autres projets en cours dans les prochaines éditions, des réunions concernant des problèmes particuliers situés à certains endroits du village seront programmées pour que nous puissions agir en concertation avec vous.

Je terminerai ce mot en vous souhaitant une bonne lecture de cette édition en remerciant l'ensemble des personnes qui y ont participé, sans eux le mot communication serait évidemment moins parlant, chacun apportant ces idées qui je l'espère nous enrichissent tous.

Le Maire
E. LEGROS



Rétrospective 2002

L'année 2002 est celle où s'est confirmée le succès de la brocante kermesse vide grenier. D'autres manifestations ont été très appréciées : telles la soirée cabaret ou la représentation de la pièce de théâtre « Nos Anges dans les Campagnes ». Cette année, le feu d'artifice a été tiré par un temps clément et nombreux sont les champronnois qui ont pu l'admirer.

Côté travaux, l'année 2002, aura permis d'orienter les actions essentiellement sur les bâtiments communaux :

- ~ remise aux normes de sécurité de la salle des fêtes (électricité, incendie).
- ~ Le couloir donnant accès à la cantine et à la classe des plus jeunes a été repeint.
- ~ Les poteaux incendie ont été repeints.
- ~ Concernant l'assainissement, le diagnostic réseau et le plan de zonage ont débuté depuis août 2002 et suivent leurs cours.
- ~ Champrond en Gâtine est dorénavant desservie par le gaz naturel. Toute la commune pourrait en bénéficier d'ici cinq ans.
- ~ Des poteaux ont été installés sur les trottoirs du village pour empêcher les stationnements gênants.
- ~ Acquisition d'un fourneau pour la salle des fêtes
- ~ Acquisition de mobilier scolaire
- ~ Mise en place de poubelles
- ~ nettoyage du terrain jouxtant le cimetière et aménagement d'un accès.
- ~ Acquisition d'un terrain pour l'implantation du silo à boues.

Pourtant, l'année passée n'a pas permis de réaliser tous les projets souhaités par la municipalité. Et pour cause, la longueur des démarches administratives. L'année 2002 aura été l'occasion de monter les dossiers, de demander des devis, de faire des demandes de subventions... Le travail réalisé n'est pas palpable, et pourtant, il demande des heures de travail et beaucoup de détermination. Car ces démarches laborieuses sont indispensables à la bonne évolution des projets. Nous verrons les résultats de ces efforts en 2003.

Mairie de Champrond en-Gâtine

Tél: 02.37.49.80.20
Fax: 02.37.49.80.26
E-mail : rapido.mairiechamp@libertysurf.fr
Site : <http://perso.libertysurf.fr/champrond.en.gatine>

Le Mardi de 17h à 19h : Mr LEGROS
Le Jeudi de 17h à 19h : Mr GUILLEMET
Le Samedi de 9h30 à 11h30: Mme WARDAVOIR

Déchèterie de St Eliph

Jour de ramassage : le Mardi
Tél du S.I.R.T.O.M. : 02.37.23.32.63

Déchèterie de St Eliph:
Heures d'ouvertures (du 1er mars au 31 octobre)

- ~ Mercredi : 9h00 à 12h30 & 14h00 à 19h00
- ~ Vendredi : 14h30 à 19h00
- ~ Samedi : 9h00 à 12h30 & 14h00 à 19h00
- ~ Dimanche : 9h00 à 12h30

Aide de proximité

Service d'Aide à domicile Schweitzer
Tél : 02.37.81.08.02
Aide à domicile en milieu rural ADMR
Tél : 02.37.29.90.59
Société de S^t Vincent de Paul
rue du château 28240 La Loupe

Permanence de La Loupe

- ◆ Les assistants sociaux
16 rue de la bruyère
M^{me} Pardyjak Tel : 02.37.53.57.30
Sur rendez-vous.
- ◆ animateur insertion
16 rue de la bruyère
M^r Gaudichaud Tel : 02.37.53.57.30
Tous les mardis de 14h à 16h30
- ◆ Syndicat d'initiative
Mardi et Samedi de 10h à 12h
Rue du château 02.37.81.24.00

- ◆ Association Départementale d'Aménagement des Structures et des Exploitations Agricoles.
Au château
2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois de 14h30 à 17h
- ◆ caisse d'allocations familiale
À la mairie
Le 2^{ème} et 4^{ème} Mercredi du mois de 13h30 à 15h
- ◆ Consultation P.M.I.
Rue Pierre-Gauquelin
Le 3^{ème} Jeudi du mois de 14h à 16h.
- ◆ Conseiller Général
En Mairie, M^r Renard: 02.37.81.27.23
2^{ème} et 4^{ème} Mardi du mois de 10h à 12h
- ◆ Point accueil Informations et Orientations
1 rue Maunoury
M^{me} Hautdebourg Tél: 02.37.52.57.71
Tous les Mardis de 10h30 à 12h30
- ◆ Relais Emplois
1 rue du Maréchal Maunoury
M^{me} Grimaud tél.: 02.37.81.38.93
Mercredi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h00
Le Mardi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- ◆ RMI
1 bis rue Maunoury
Mardi et Jeudi de 9h à 12h et sur rendez-vous à partir de 13h30
Le Mercredi de 9h à 12h
M^r Lesieur Tel : 02.37.81.06.53 ou 02.3753.57.33

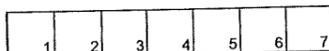
- ◆ Retraite
En Mairie, Tel : 02.37.28.57.52
Sécurité Sociale
1^{er} et 3^{ème} Mercredi du mois de 13h30 à 16h30
Caisses complémentaires
1^{er} Mardi (sur rendez-vous) et 3^{ème} Mercredi du mois de 14h à 16h.

Mots croisés



GRILLE N° 3

Placez les 7 lettres des 7 cases numérotées des mots-croisés dans la grille ci-dessous pour trouver le nom d'un apéritif normand à base de pulpe de pomme et de calvados



Par G. DEMANGE

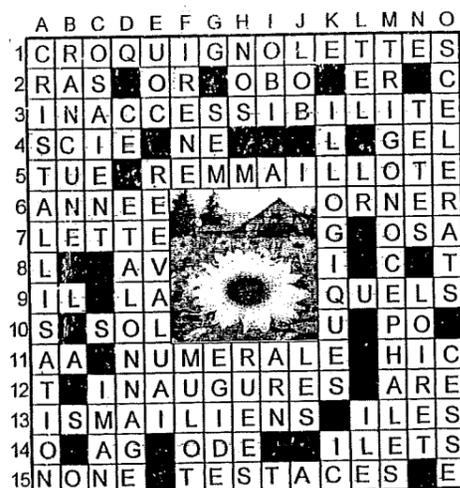
HORIZONTALLEMENT :

1. Enseigner – Sur le bassin d'Arcachon
2. Implique qu'on ait une conduite exemplaire – Relatif à l'Eolie
3. Pour en faire partie, il ne faut pas manquer de flair – Idée
4. Plus noire que grise – Seules en mer – Domine Jérusalem
5. Note – Paradis terrestre – Sert à protéger le doigt d'une couturière – Le plus long fleuve du monde
6. Ses flammes s'éteignent dans la joie – Note
7. Entre le chaud et le froid – Veste prussienne – Sans valeur
8. Allure – Ventile – Ames
9. Sans résultat – Mauvais peintre
10. Anciennes monnaies espagnoles – Caractéristique d'une solution quand sa composition moléculaire est connue
11. Greffe – Fin d'infinif
12. Note – Interjection – Article
13. Colère de nos aïeux – Planche de blanchisseuse
14. Interjection de nos enfants – Archaïque
15. Amorces – Arme blanche phonétique

VERTICALEMENT :

- A. Il est enthousiasmé par quelqu'un
- B. Avertir
- C. Préposition – Empereur romain qui laissa son trône à Trajan
- D. Ordre prescrit de cérémonies religieuses – N'existe qu'en imagination
- E. Saison – La première femme – Dans le pied
- F. Comme un ver – Poisson rouge – Chénopode
- G. Caractère gai – Sur la Baïse
- H. Réfléchir – Phonétiquement : Premier repas
- I. En Côte d'Or – Bêtises – Préposition
- J. Préposition – Cri de charretier – Phonétiquement : Non croyant – Eliminés
- K. Mesurer – Amoureuses
- L. Patron des forgerons – Absolu – Déchiffrée
- M. Autrement – Vase cinéraire – Ancienne capitale de la Syrie
- N. Pour le dessinateur – Gaine de bois – Se tait
- O. Sigle d'une grande école – Fatiguées – Préposition

Solution de la grille n°2



Conseil Municipal

Les membres du conseil municipal

Le Maire: Eric LEGROS
1er adjoint: Brigitte WARDAVOIR
2ème adjoint: Philippe GUILLEMET
3ème adjoint: Jean-Paul VINSOT

Les conseillers :
 Sylvie BIGEAULT- Frédéric COLIN - Michel FILLETTE
 Denis GRANGER - Didier GUYON- Claude IMHOF

Les commissions communales

Bâtiments communaux:
 Jean-Paul VINSOT – Frédéric COLIN - Didier GUYON

Voirie et Réseaux (chemins, eau, assainissement, éclairage public): Philippe GUILLEMET – Frédéric COLIN – Didier GUYON

Fête: Brigitte WARDAVOIR
Personnes hors conseil:
 Sylvie AUDENAERT MICHEL - Marie France BEAU-CHET- Nicole CAILLARD - Daniel VIDAL – Etienne VALMALLE

Finances:
 Philippe GUILLEMET – Sylvie BIGEAULT
 Didier GUYON - Claude IMHOF

Fleurissement: Brigitte WARDAVOIR

Centre Communal d'Action Sociale: Eric LEGROS
 Brigitte WARDAVOIR- Philippe GUILLEMET
 Jean-Paul VINSOT
Personnes hors conseil:
 Nicole CAILLARD - Mylène DUBESSET
 Micheline GUILLEMET– Michèle MICHEL

Communication Information:
 Eric LEGROS – Brigitte WARDAVOIR
 Philippe GUILLEMET – Jean-Paul VINSOT
Personnes hors conseil : Véronique REAUD

Intercommunalité :
 Eric LEGROS – Brigitte WARDAVOIR - Claude IMHOF

Tuteur Emploi-jeune: Eric LEGROS

Bibliothèque : Brigitte WARDAVOIR
Personnes hors conseil : Michèle MICHEL
 Véronique REAUD

Les délégués des syndicats intercommunaux

Regroupement pédagogique :
 Brigitte WARDAVOIR (Vice-présidente)
 Sylvie BIGEAULT – Michel FILLETTE

Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de la LOUPE :

Délégués titulaires : Eric LEGROS
 Michel FILLETTE
Délégués suppléants : Brigitte WARDAVOIR
 Didier GUYON

Syndicat Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM):

Délégués titulaires: Philippe GUILLEMET
 Jean Paul VINSOT
Délégués suppléants: Brigitte WARDAVOIR
 Claude IMHOF

Syndicat électrique:
Délégués titulaires: Denis GRANGER
 Didier GUYON

délégués suppléants : Eric LEGROS
 Philippe GUILLEMET

Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et le développement du Perche (SIAP):

Délégué titulaire : Frédéric COLIN
Délégué suppléant : Claude IMHOF

Parc Naturel Régional du Perche:
Délégué titulaire : Claude IMHOF
Délégué suppléant: Frédéric COLIN

Syndicat d'initiative de la Loupe:
Délégué titulaire: Denis GRANGER
Délégué suppléant: Claude IMHOF

Jumelage du canton de La Loupe:
 Eric LEGROS - Claude IMHOF

Comité de Bassin d'emploi:
 Eric LEGROS – Frédéric COLIN

Centre Nationale d'Action Sociale:
 Eric LEGROS

Sécurité routière
 Frédéric COLIN

Délégué à la défense
 Philippe GUILLEMET

Résumés de réunions de conseil municipal

Réunion 30 octobre 2002

Monsieur Legros indique grâce à un tableau l'ensemble des devis reçus pour les travaux de l'église après avoir dressé un historique du dossier qui a été interrompu par la faillite de la première entreprise pressentie.

Le tableau fait état de douze entreprises sollicitées, d'un taux de réponses de 33%, dont certaines sont partielles, par conséquent seules deux devis sont exploitables en l'état.

Il a été rappelé qu'une subvention de l'Etat Dotation Globale de Fonctionnement a été accordée à la commune, qu'il est possible de solliciter d'autres aides notamment du Conseiller Général :

- ↳ le fonds départemental de péréquation
- ↳ une avance remboursable sans intérêts ARSI

Mr le Maire sollicite donc le Conseil Municipal pour obtenir ces aides sachant que ce type d'aide ne sera peut-être pas renouvelé en 2003.

L'accord du Conseil est unanime pour ces demandes d'aides.

Mr Legros sollicite également le Conseil Municipal sur la réalisation d'un diagnostic pour l'église concernant d'autres travaux de mise en sécurité qui ne seraient pas concernés par la première phase des travaux qui visent essentiellement le clocher.

REUNION DU 18 DECEMBRE 2002

Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 14 novembre 2002.

Monsieur le Maire apporte quelques informations à propos :

de la gendarmerie dont il n'a aucune nouvelle, de la Poste, un rendez-vous est prévu avec le responsable du groupement postal début janvier

du bâtiment relais dont le projet a été présenté en assemblée générale du SIVOM à la SARL Perche Activités, qui a indiqué que leur décision de s'y installer sera prise début janvier.

du garage Citroën dont l'activité continue mais un doute subsiste quant à la perception de la taxe professionnelle étant donné que le siège social est situé à Nogent le Rotrou.

Des vœux de la municipalité qui auront lieu le 12/01/03 à 11 h à la salle polyvalente.

Sylvie Bigeault fait part au conseil qu'elle a rencontré la responsable de la bibliothèque et que la mise à disposition d'une partie du logement à titre précaire pour l'association qui gère la bibliothèque n'est pas acceptable. Eric Legros indique qu'une commission de bâtiment a eu lieu le samedi 14 décembre 2002 et qu'il y a lieu de proposer deux alternatives : logement à louer ou à conserver pour les besoins de la commune sachant que l'électricité est hors normes pour accueillir le public. Des subventions peuvent être obtenues du Conseil Général pour l'aménagement de la bibliothèque dont la surface est supérieure à 25 m², les deux pièces concernées ayant une surface de 27 m². Le conseil décide donc de mettre à disposition de la Bibliothèque les deux pièces du rez-de-chaussée, pour l'accueil du public, des devis seront demandés pour la réfection de l'électricité.

D'autre part, Mme Beauchet a demandé également une pièce du logement pour l'atelier Patchwork, qui dépend de l'association Danse et Rêve, le conseil émet un accord de principe dès lors que les travaux électriques seront réalisés et décide donc que l'ensemble du logement soit réservé aux associations. Un déclassement du logement en espace associatif sera notifié à l'assurance.

SECURITE A LA SORTIE DE L'ECOLE

Eric Legros informe le conseil que Mr Liard, parent d'élève a envoyé à la mairie un courrier indiquant qu'il existait un danger à proximité de l'école et qu'il souhaiterait que du personnel assure une traversée de la route aux enfants aux heures d'entrées et de sorties de l'école. Ce problème n'est pas nouveau, les employés communaux n'ont vraiment pas de temps à consacrer à cette activité mais le conseil propose que les parents d'élèves s'organisent entre eux pour assurer la sécurité aux abords de l'école, une réunion sera donc provoquée avec eux. Cette solution ne sera que provisoire puisqu'il est prévu d'acquérir une parcelle de terrain afin de créer un accès à l'école par la RD 15 ainsi qu'un parking. Il est à noter que cette acquisition générera d'importants frais de bornage. Un devis sera demandé au géomètre.

DIAGNOSTIC DE L'EGLISE

Monsieur le Maire donne lecture du diagnostic de l'église établi par MCA Architectes qui fait état de plusieurs désordres concernant :

↳ Le clocher : quelques ardoises sont à remplacer, il est proposé de les faire changer par la société ACROBAT : accord du conseil,

↳ la façade Nord : la couverture, le faitage, les gouttières, la corniche sont en mauvais état

↳ la façade Ouest : les pierres du contrefort sont endommagées, la couverture est à remanier au niveau de la sacristie, de la chapelle de la vierge, en particulier faitages, rives et arêtiers

↳ la façade Sud : gouttière nantaise à nettoyer, des pierres et des rives sculptées sont endommagées, l'état de la couverture est moyen

↳ la façade Est extérieure de l'abside : révision des gouttières, fissuration de la pierre, enduit soufflé

↳ le porche est fissuré, des vitraux sont cassés

Les petites annonces

Eric MONTIGNY

Calligraphe enlumineur professionnel

Eric Montigny a ouvert un l'Atelier Permanent de Calligraphie Latine et d'Enluminure à Beaufort.

Vous y trouverez un peu de matériel de calligraphie, des cours hebdomadaires et des stages "à la carte" dispensés toute l'année.

Profitez de l'inauguration pour assister à quelques démonstrations à la plume de fer ou à la plume d'oie.

Pour plus d'informations, contactez Eric Montigny Calligraphe Enlumineur Professionnel, Membre de la Chambre Syndicale des Calligraphes Professionnels Indépendants de France,

tel : 06 68 33 24 17

e.mail : eric.montigny@free.fr

Salon Odil'Tiff

Karine Villeneuve diplômée d'Etat, vous propose un Vendredi par mois l'équipement professionnel d'un institut de beauté pour des soins de qualité :

- ↳ soins du visage,
- ↳ épilation cire tiède jetable,
- ↳ beauté des mains et des pieds,
- ↳ maquillage,
- ↳ soins du corps amincissement,
- ↳ enveloppement d'algues,
- ↳ drainage lymphatique esthétique.



Ses services sont ouverts à tous! Pour prendre rendez-vous, contactez nous au :

02.37.49.81.73

a vendre

GRAND BUFFET de cuisine, portes en chêne massif, 4 tiroirs, longueur 180 cm, très bon état. Prix à débattre

MACHINE À TRICOTER de marque Singer
Prix à débattre

Contactez nous au : 02 37 49 83 70

Occasion

Coffre à bagages de galerie

« Jet Bag »

2.2 X 0.5 m; Capacité 50 Kg

Prix : 100 €

Contactez Mr Hardoin, Tel : 02 37 49 81 90

Votre fosse septique nécessite un curage?

Faites vous connaître en mairie, et on se chargera de faire des regroupements en vue d'obtenir des prix préférentiels.

Contactez la mairie, tel : 02 37 49 80 20

a vendre

1 LIT EN BOIS LARGEUR, SE COMPOSANT : d'une tête de lit, d'un sommier à lattes, d'un pied de lit en bois blanc cerclé rouge.

au prix de 31€ à débattre.

30 CARRÉS DE MOQUETTE MARRON CHINÉ
500/500 soit 7.5 m²

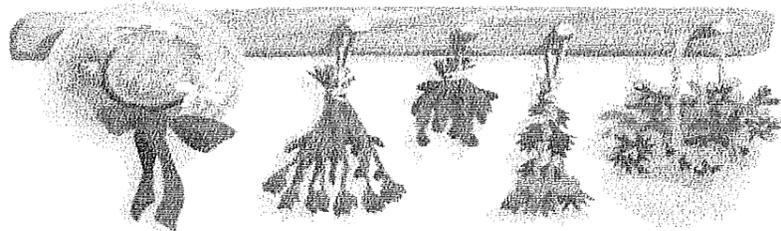
Au prix de 15 €.

1 MEUBLE TÉLÉ BOIS CLAIR
Avec étagère et porte vitrée. Très bon état.
45 € à débattre.

Contactez Mr Brihaye, Tel : 02 37 49 85 17

Et si on sortait...

Dates à retenir



Week-end du 29 et 30 mars 2003 :

- Week-end danse africaine à Champrond,
(Contacter Association Danse et rêve)

Samedi 5 avril 2003 :

- Concert russe à l'église.
(Contacter Association un petit air de culture)

Dimanche 6 avril 2003 :

- Congrès départemental des Anciens combattants,
à La Loupe.
(Contact Association des Anciens combattants)

Dimanche 6 avril 2003 :

- Repas de printemps. Préparation par Francis animation réalisée par un Chanteur imitateur. Prix 17 €, Gratuit pour les plus de 70 ans habitants la commune. Les non inscrits sur la liste électorale doivent se présenter en mairie.
(contacter la Mairie)

Jedi 8 mai 2002 :

- Célébration de la libération de 1945
(Contacter Association des Anciens combattants)

Week-end du 10 et 11 mai 2003 :

- Comédie musicale.
(Contacter Association un petit air de culture)



Samedi 31 mai et dimanche 1^{er} juin 2003:

- Spectacle de danse à « la Verrière », salle de spectacle à Nogent-le-Rotrou.
(Contacter Association Danse et rêve)

Dimanche 29 juin 2003:

- Spectacle de danse à la salle polyvalente de Champrond-en-Gâtine.
(Contact : Association Danse et rêve)

Dimanche 6 juillet 2003:

- Méchoui à Friaize.
(Contact Association des Anciens combattants)

14 juillet 2003:

- Feu d'artifice.
(contacter la Mairie)

Jedi 15 août 2003 :

- Libération de Champrond.
(Contacter Association des Anciens combattants)

Week-end du 16 et 17 août 2003 :

- Brocante art et Art et Artisanat.
(contacter la Mairie)

Lundi 11 Novembre 2003 :

- Armistice du 11 Novembre 1945. Célébration à Champrond. Repas des Anciens Combattants
(Contacter Association des Anciens combattants)

A l'intérieur de l'église, des désordres d'humidité à cause de remontées capillaires des murs extérieurs sont signalés, un tableau et le retable sont en mauvais état.

Suite à l'avis de l'architecte, le conseil décide de demander des devis-types par lots pour la couverture/charpente et la réfection du retable et de la peinture, ces devis devront nous parvenir avant le 20 janvier afin de pouvoir solliciter une subvention de l'Etat (D.G.E.).

ADHESION DU SIRTOM AU SOMEL

Le SIRTOM sollicite les communes afin qu'il puisse adhérer au Syndicat d'Ordures Ménagères d'Eure et Loir dont l'objectif est de regrouper les syndicats pour obtenir de meilleures performances : accord du conseil.

Jean-Paul Vinsot indique par ailleurs que l'usine thermolyse sera démontée.

DEMANDE DE PARTICIPATION A DES FRAIS DE SCOLARITE

Eric Legros informe le conseil qu'il a reçu un courrier de la Mairie de Courville sur Eure concernant une demande de participation pour des frais de scolarité pour un élève. Etant donné que le regroupement pédagogique dispose d'une école maternelle, le conseil refuse de financer la scolarité de cet élève

COMPTE-RENDU DE LA REUNION SUR LE PROJET DE CREATION D'UNE COMMUNAUTE DE COMMUNES

Monsieur le Maire donne lecture de la réunion du 09 décembre qui a eu lieu à Saint Maurice Saint Germain et qui a fait l'objet de :

la présentation du document d'étude du questionnaire aux maires et représentants des 13 communes concernées (ce document a été remis à chaque conseiller)

la méthode de travail : organisation de réunions thématiques, de la diffusion de l'information auprès des conseils municipaux, des hypothèses budgétaires découlant du travail sur les compétences, du calendrier procédural à prendre en compte.

La première réunion d'approfondissement du travail sur les compétences sera consacrée aux compétences obligatoires : aménagement de l'espace et développement économique. Il se tiendra le mercredi 22 janvier 2003 à la mairie de La Loupe.

DEMANDE DE PARTICIPATION AUX FRAIS DE STATIONNEMENT DU CAR SCOLAIRE

Lors de la réunion du syndicat scolaire du 17/12/02, Mme Adam a demandé au comité de louer une partie du hangar communal de Montlandon pour stationner le car scolaire moyennant le prix de 25 € par mois. Le conseil accepte que le syndicat scolaire loue une partie de ce bâtiment à la commune de Montlandon.

CHOIX DES CANDELABRES

Une entreprise qui a été contactée, indique qu'il n'est guère envisageable d'installer des mâts trop bas en bordure de la RN 23 ce qui pourrait éblouir les conducteurs. La D.D.E, quant à elle, signale qu'il est préférable d'installer les candélabres le plus près possible des habitations.

Différents modèles sont donc présentés au conseil, deux types conviendraient pour leur aspect esthétique.

Le choix devra être décidé avant le 20/01/03 car les travaux sont prévus pour la mi-février et le délai de commande est de 4 à 5 semaines.

Par conséquent, le conseil décide de demander les prix des autres modèles et de comparer leurs puissances lumineuses, des informations sur la maintenance seront également demandées. Pour la première tranche de travaux 6 candélabres et 3 appliques seraient nécessaires.

TARIFS COMMUNAUX

Suite à un problème de location de la salle polyvalente, le conseil fixe le montant de la caution à 500 €.

	Tarif 2003 €	
Salle polyvalente	personnes ext. Com.	200,00
	deuxième jour consécutif	90,00
	habitants de la commune	90,00
	deuxième jour consécutif	54,00
	réunion professionnelle	90,00
	vin d'honneur semaine	40,00
	vin d'honneur week-end	90,00
	association cantonale	90,00
	utilisation du fourneau	25,00
	utilisation du lave-vaisselle	30,00
	location de vaisselle	
	* le couvert	0,55
	* le petit couvert	0,30
Salle de réunions	casse ou perte de vaisselle	
	* le verre	1,50
	* le couvert	0,80
	* l'assiette	4,00
	téléphone abonnement et communications	3,00
	organisme ou association extérieur à la commune	30,00
	Loyer logement	
70 grande rue	183,00	
Concessions cimetière	trentenaire	200,00
	cinquantenaire	350,00
	taxe de superposition	100,00

CONVENTION AVEC FRANCE TELECOM PORTANT SUR LES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

Dans le cadre de la dissimulation des réseaux, une convention doit être signée avec France Télécom pour les travaux liés au réseau de télécommunications sachant que le coût des travaux pris en charge par la commune s'élève à 24 122.77 € soit 122.77 € de plus par rapport à ce qui avait été prévu à l'origine : accord du conseil.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le conseil :

que le Pays Perche a signé avec le Conseil Général un Contrat Départemental de Développement Rural pour la période 2001-2006, qu'il propose des subventions sur divers aménagements ruraux et que les projets doivent être présentés avant le 10/01/03. Par conséquent, le conseil demande l'inscription des projets suivants :

- ↪ éclairage public de la Grande Rue (travaux qui ne seront vraisemblablement pas retenus)
- ↪ élagage paysager du cèdre situé à côté de l'église
- ↪ aménagement des entrées de bourg
- ↪ rond-point de Beurepaire
- ↪ rénovation de l'abri-bus de Beurepaire
- ↪ tableau et retable de l'église
- ↪ que l'avocat du GFE Daubeck, par courrier du 29/11/02 demande le bornage intégral du chemin de César. Le Maire propose de contacter un avocat.
- ↪ Qu'il y a lieu de fixer l'indemnité représentative de logement aux instituteurs malgré que la commune ne soit plus concernée soit 2 400 € : accord du conseil

D'un courrier d'habitants de la commune qui sollicitent la mise en place de ralentisseurs sur l'allée de la forêt. Des devis seront demandés et soumis au budget 2003. Des réponses des banques qui refusent d'implanter un distributeur automatique de billets notamment en raison du coût important d'installation et de maintenance.

Monsieur Guyon demande quand seront réalisés les travaux de voirie. Pour les travaux à l'entreprise, l'ordre de service a été lancé auprès de la SERCO, pour ce qui est des travaux en régie, la D.D.E. n'a pas encore donné suite.

Monsieur Imhof évoque des problèmes d'écoulement d'eaux pluviales au Petit Beauvais, qui seront notifiés à la D. D.E.

En ce qui concerne l'aire pour camping-car, une aide pourrait être sollicitée auprès du SIAP.



Le conseil fixe le repas annuel de la municipalité le 08/02/03 au Sébastopol au prix de 20 € par personne boissons comprises. Les employés communaux seront invités gracieusement ainsi que Mr et Mme Michel.

Des simulations d'éclairage de l'église ont été réalisées le 10/12/02 et des devis ont été demandés. Ces travaux pourraient être réalisés en 2003 et inscrits au budget.

Réunion du 19 janvier 2003

BATIMENT RELAIS

Monsieur le Maire rappelle au conseil que la société Perche Activités est installée à Champrond depuis 1997 et que la commune a mis à disposition de cette société l'atelier communal, qui a été ensuite agrandi. Leur projet à l'étude depuis quelques années serait donc de s'installer dans un bâtiment sur la zone d'activités intercommunale.

Monsieur Haudebourg informe le conseil que :

↪ Le budget alloué pour la construction d'un bâtiment par le SIVOM était de 1 800 000 F en mai 2002

↪ En décembre 2002 un nouveau projet incluant plusieurs propositions a été élaboré sans consultation de Perche Activités, un bâtiment de 400 m² aménagé est donc proposé moyennant le coût de 2 700 000 F soit 6 750 F/m². Perche Activités ayant augmenté sa production de jus de fruits de plus de 30 % en 2002 ne souhaite pas reconduire son activité dans l'état actuel pour la saison 2003 c'est pourquoi il faut que le projet de bâtiment-relais se concrétise rapidement sachant que le délai de construction d'un bâtiment est d'environ 6 mois selon ce qui a été réalisé dans les communes de Tremblay les Villages et Marboué.

Monsieur Haudebourg remercie la commune d'avoir soutenu Perche Activités en ce qui concerne la mise à disposition de l'atelier communal ainsi que pour diverses aides, suggère que la construction se fasse en plusieurs tranches mais le SIVOM souhaite la livraison d'un bâtiment terminé.

Eric Legros propose de demander au SIVOM la consultation d'un ou plusieurs autres architectes.

Enfin, le conseil sollicite une réunion avec le bureau du SIVOM dans le but d'obtenir la consultation d'un autre architecte sachant que les loyers envisagés par Perche Activités (10 à 12 000 F/mois) ou même par d'autres entreprises ne leur permettraient pas de financer un tel projet. L'estimation du coût d'un bâtiment industriel pourrait être demandé à un constructeur.

COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION :

Suite à la lecture du compte-rendu de la réunion du 18/12/02, quelques précisions sont apportées à propos :

↪ de la perception de la taxe professionnelle du garage Citroën dont le siège social est situé à Nogent le Rotrou, il semblerait que notre commune pourrait bénéficier d'une partie de cette taxe, des renseignements seront demandés aux services fiscaux.

↪ De la Poste : Eric Legros a rencontré récemment la directrice du Groupement Postal Perche-Drouais qui a indiqué le maintien de l'activité de la Poste pour 2003

↪ De la demande de distributeurs de billets auprès de plusieurs banques, qui ont refusé, la réponse de la Poste est en attente.

↪ De l'acquisition du terrain situé derrière l'école, un rendez-vous est pris avec les propriétaires

Un Petit Air de Culuture

Le Week-end tibétain des 8 et 9 mars, organisé en partenariat avec la municipalité a été un beau succès : 130 entrées payantes sur 2 jours (l'entrée était libre pour les moins de 14 ans.), plus de 70 personnes qui ont goûté à la cuisine tibétaine amoureusement préparée par Daniel VIDAL et Nicole CAILLARD, avec l'aide toujours efficace et souriante de Jean-Paul et Claudine TISON. Tous les quatre avaient, auparavant décoré magnifiquement la salle des fêtes et les couleurs du Tibet flottaient aussi joyeusement au vent dans la Grande Rue. Notre pétition a recueilli plus de 80 signatures. Elle sera, dans les prochains jours adressée à la Présidence de la République et à l'Ambassade de Chine. Tous les représentants présents des associations de défense du Tibet ont été heureux des résultats obtenus, et le représentant en France du Dalaï Lama, rencontré à Paris, a regardé avec beaucoup d'intérêt la photo publiée dans l'Écho et montrant la confection du

drapeau Tibétain par Marie-France BEAUCHET, Claudine TISON et Denise BIGEAULT et remercie chaleureusement l'association.

Bien sûr une telle réussite n'est possible que grâce à une belle équipe active : outre les susnommés Micheline GUILLEMET, notre trésorière vigilante était à l'entrée, Isabelle BESSON a donné un sérieux coup de main à la mise en place, et bien sûr Brigitte WARDAVOIR était, comme d'habitude partout à la fois. Notre prochaine manifestation nous transportera des hauts plateaux de l'Himalaya aux grandes plaines de Russie, puisque nous accueilleront le 5 avril, pour un concert en l'église de Champrond l'Ensemble Vocal Kovtcheg de Saint-Petersbourg. Un magnifique quintette vocal masculin qui présentera en première partie du programme quelques uns des plus beaux chants sacrés orthodoxes, et en seconde partie des chants populaires.

Comme pour toutes manifestations, vous pouvez retenir vos places soit auprès de Micheline GUILLEMET (02 37 49 89 20) soit auprès de Nicole CAILLARD (02 37 49 85 33).

Samedi 5 avril



Concert russe à 20 h30 à l'église de Champrond-en-Gâtine



Venez nombreux

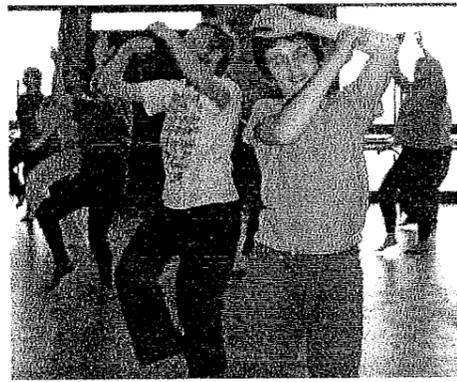
Prix : 8 € pour les non-adhérents, 7 € pour les adhérents,
Gratuit pour les de moins de 14 ans

Danse et Rêve

« Les nouvelles de Danse et Rêve... »

Les cours de danse du mercredi :

Le café est toujours chaud dans la petite cuisine de la salle des fêtes. Là, les parents discutent, lisent, cousent, échangent des nouvelles chaque mercredi après-midi. Ils se retrouvent là, le temps d'une heure, en attendant leur enfant venu au cours de danse.



De 14h00, le mercredi après-midi, jusqu'à 22h00, le soir, les danseuses défilent, selon leur tranche d'âge, dès 4 ans jusqu'aux adultes. Elles sont 55 inscrites pour cette année 2002-2003, avec en plus, un cours un samedi/ mois, pour les étudiantes parties la semaine.

Cette année, le thème du spectacle s'articulera autour de « la palette de couleurs et les peintres ». Chaque danse sera une touche de peinture pour finir par un tableau haut en couleurs. Autour du café, les parents vont s'activer alors pour peindre les décors et coudre les costumes, avec notre équipe de couturières habituelles, comme les autres années.

Alors retenez dès maintenant vos dates pour venir nous voir danser :

Samedi 31 mai et dimanche 1^{er} juin,
à « la Verrière », salle de spectacle à Nogent-le-Rotrou.

Dimanche 29 juin 2003,
à la salle polyvalente de Champrond-en-Gâtine.

Les ateliers de danse-folk :

Ils ont bien repris depuis le mois d'octobre 2002. Cette fois-ci, ils ont lieu deux fois par mois, le Mardi soir. En milieu d'année, avec un rythme adapté à chacun, car nous avons adopté un règlement à la carte où chacun vient selon ses disponibilités.

Chose rare, mais qui n'arrive qu'à Champrond : certains cours, il y a plus d'hommes que de femmes... Tant mieux ! la danse est ouverte à tous, c'est bien connu !

L'atelier Patchwork :

L'atelier compte 12 membres, venant de Champrond-en-Gâtine, St Eliph, La Loupe, St Maurice-St Germain. Tous assidues aux cours, ils apprennent les différentes techniques du patchwork, de la préparation à la finition, Trapunto appliqué, Patch traditionnel, Formation de cloc.

L'atelier fait participer les enfants de l'école primaire au moment de Noël et de paques. Les enfants ont réalisés 1 dessin sur carton mousse pour Noël.

Pour Paques il est prévu de réaliser avec la classe de grande section maternelle C.P, CE1 des oeufs, et pour les classes de Ce2, Cm1 et cm2 des cloches.

L'atelier accepte avec joie toute nouvelle adhérente en cours d'année.

Les stages de danse africaine :

Le 4 janvier 2003, jour de neige qui a recouvert tout Champrond, nous étions une vingtaine de danseurs à transpirer au milieu des rythmes et des percussions, pour le stage de danse africaine. Ibrahim KONE, danseur de Côte d'Ivoire, et Oré LAGO, musicien, avec d'autres musiciens de Chartres venus les accompagner, nous ont fait découvrir la richesse expressive de leur danse, leur langage, leur musique. Nous sommes repartis sous les flocons, réjouis d'être entrés dans cette danse rythmée, si peu familière.

Le prochain stage de danse sera l'occasion d'une Fête Multiculturelle autour de l'Afrique, le week-end du 29/30 mars 2003, organisée avec la FOL (Fédération des Œuvres Laïques).

Pour l'équipe,
Claire PICHOT

Coopérative scolaire

N'ayant pas écrit d'article dans le numéro précédent, il va de soi de présenter les enseignants des écoles du regroupement des écoles du regroupement pédagogique de Champrond-en-Gâtine / Montlondon, car à la rentrée 2002/2003 il y a eu quelques petits changements. A l'école maternelle de Montlondon, c'est Valérie Grimaldi qui assure la classe aux enfants de petite, moyenne, et grande section (24 élèves). A l'école de Champrond, Christelle Kerdreux est chargée des GS/CP/CE 1 (22 élèves) et Stéphanie Rottier-Auclair est chargée des CE 2/CM 1/CM 2 (23 élèves) et de la direction de l'école.

Petit rappel concernant la coopérative scolaire : Son but est de financer en partie des activités et des sorties culturelles et pédagogiques.

Depuis la rentrée des classes les élèves de l'école élémentaire de Champrond-en-Gâtine ont ainsi participé à plusieurs représentations théâtrales, cinémas et autres...

- La classe de Christelle : Cirque Pinder (Chartreexpo); « Peter Pan II » cinéma de Nogent le Rotrou; atelier Patchwork (école de Champrond)
- La classe de Stéphanie « le garage des frères Tumba (Pièce musicale à La Loupe); le livre magique (pièce de théâtre à La Loupe); « Harry Potter et la chambre des secrets » (cinéma de Nogent le Rotrou; atelier de Patchwork (école de Champrond).

De plus cette classe bénéficie des compétences d'un pongiste pour initier les élèves au tennis de table durant l'année.

La coopérative scolaire des deux écoles du regroupement a offert un goûter de Noël aux élèves.

D'autres activités et sorties de ce type sont prévues pour le reste de l'année, permettant ainsi aux enfants de s'épanouir culturellement.



CHOIX DES CANDELABRES

Eric Legros présente au conseil un tableau faisant apparaître les prix et les caractéristiques des six modèles proposés par CEGELEC. Après discussion et vote, le conseil choisit par 5 voix pour le modèle n°4 au prix de 1 820 € l'unité sachant que six candélabres sont nécessaires depuis la route de Combres jusqu'à la ruelle du Panama. D'autre part, l'avis du conseil est sollicité en ce qui concerne l'éclairage des passages piétons. Etant donné que des lampadaires seront situés à proximité, le conseil décide de ne pas donner suite mais commande une applique murale à installer au-dessus de la porte de la mairie.

SUBVENTIONS 2003 :

Le conseil fixe le montant des subventions allouées aux associations locales comme suit :

Libellés	Subventions 2003
Association des Anciens combattants	153
Club de l'Amitié	229
Un Petit Air de Culture	458
Coopérative Scolaire	534
Société de Pêche	229
Perchemin	153
Association Danse et Rêve	153
A.D.M.R	100
Service d'Aide à Domicile Schweitzer	100
Comice agricole de Nogent-le-Rotrou	77
La Prévention Routière	77
C.O.E.C.I.L	61
Amis des Jumelages du Canton	61
Syndicat d'Initiative du Canton	50
U.S.E.P du Perche	77
Jeunesse Musicale de France	31
Les Contrats Bleus	77
Voyages scolaires	300
TOTAL	3149

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Stockage des boues de la station d'épuration :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il a été projeté la réalisation d'un stockage de boues à la station d'épuration. Après exposé des différents systèmes de traitement des boues (silo, table d'égouttage et silo, lits plantés de roseaux) et des différents coûts d'investissement et de fonctionnement, le conseil municipal décide :



→ de réaliser un traitement de boues par lits plantés de roseaux ;

→ d'approuver la note préliminaire dressée par les Services de la DDAF de Chartres pour ce projet s'élevant à la somme de 150 000 € HT

→ de lancer les études préalables à la réalisation du projet ;

→ de solliciter le concours de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Général pour la réalisation de ces travaux.

→ Extension du réseau d'assainissement rue de l'Etang

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet d'extension du réseau d'assainissement intéressant le raccordement de 4 nouveaux abonnés rue de l'Etang s'élevant à 19 000 € HT. Le conseil municipal décide :

→ d'approuver le projet d'extension du réseau d'assainissement rue de l'Etang s'élevant à la somme de 19 000 € HT ;

→ de solliciter les concours financiers du Département et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour la réalisation de ces travaux.

QUESTIONS DIVERSES

→ Sylvie Bigeault demande quels sont les projets d'aménagement du terrain jouxtant le cimetière; la commission sera réunie prochainement afin de définir les travaux à réaliser : parking, jardin du souvenir et un entretien régulier par broyage et/ou traitement est à envisager.

→ En ce qui concerne l'opération Cœur de Village, la subvention sollicitée pour l'audit d'aménagement passe en commission le 17/01/03, des devis de réhabilitation du logement F2 sont encore en attente.

Nos droits, nos devoirs

PACS, MARIAGE, CONCUBINAGE FAISONS LE POINT :

Désormais trois possibilités de vie commune sont possible : PACS, mariage, et concubinage. Le premier est le plus ressenti et le moins connu. Cet article va nous permettre de connaître les principales différences et engagements que ces différentes unions nous apportent.

Le PACS en chiffres

il y a trois ans, le 15 novembre 1999, était créé le Pacs. Depuis 65 000 PACS ont été conclus en trois ans. 22 276 PACS ont été signés en 2000, 19 632 en 2001. Et 16 941 durant les neuf premiers mois de 2002, ce qui représente un total de 22 588 pacs pour l'année.

Le PACS, pour qui ?

Le PACS a été précédé de plusieurs propositions ou projets de loi envisageant les modalités de vie commune et le statut juridique des couples non-mariés (concubins hétérosexuels et homosexuels, frères et sœurs...).

◆ Le PACS peut être conclu entre deux personnes majeures " de sexe différent ou de même sexe " qui ne veulent pas ou ne peuvent pas se marier et souhaitent organiser leur vie commune.

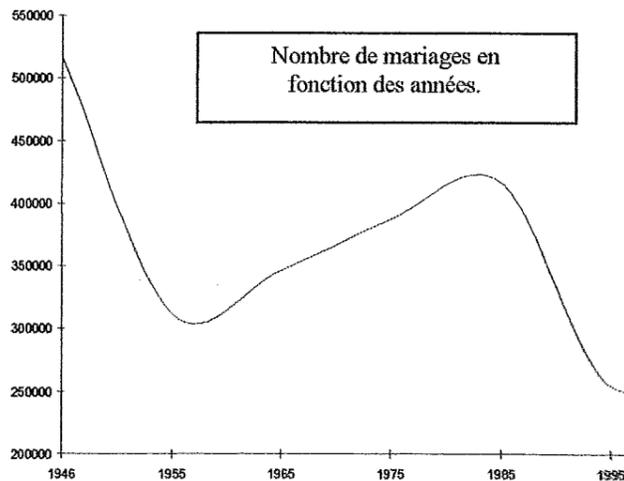
◆ Il ne peut pas être conclu entre deux personnes dont l'une est déjà mariée ou liée par un PACS, ni entre ascendants et descendants.

◆ Un frère et une sœur, deux frères ou deux sœurs ne peuvent pas signer un PACS, mais peuvent bénéficier de certains droits prévus dans le dispositif.

Rupture du Pacs

En trois ans, 4 635 pacs ont été rompus, soit 5,5 % de l'ensemble des pacs conclus. Des ruptures, qui n'ont guère suscité de contentieux entre anciens "pacsés".

Le mariage en chiffres



Le divorce en chiffre

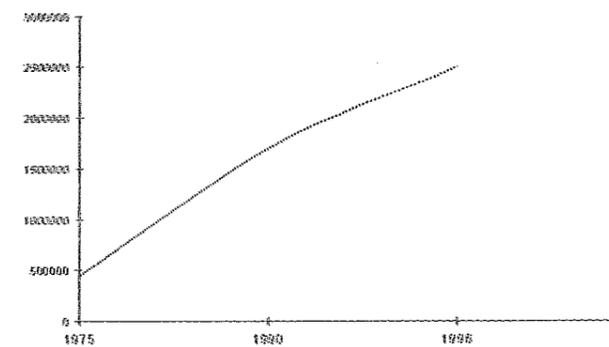
En 1996, près de 120 000 divorces ont été prononcés, soit 42 pour cent des mariages. En 1990, le taux était de 32,1%; en 1980, il était de 22,3%; en 1970, de 12%.

Le concubinage en chiffres

Actuellement, 4,2 millions de personnes vivent en concubinage (ou union libre), soit près de 15% des couples. En 1962, ils étaient 300 000. Dans la génération des 20-49 ans, un homme et une femme sur deux sont concubins (un sur trois en 1986). Ces chiffres représentent la plus forte proportion en Europe, après le Danemark. le concubinage est désormais le principal mode d'entrée dans la vie du couple.

Aujourd'hui, environ 90% des couples " cohabitent " avant le mariage (20% en 1978, 10% en 1965). Mais beaucoup se marient au bout de quelques années, souvent lorsqu'ils attendent leur premier enfant.

Nombre de couples vivants en concubinage en fonction des années.



Le tableau ci-après récapitule les obligations des couples selon leur choix de vie commune.



Les associations

Cet espace est réservé aux associations de Champrond pour informer les habitants de leurs activités, leurs actualités et leurs projets. Il suffit pour celles-ci d'envoyer leurs articles à la mairie deux semaines avant la parution du prochain bulletin.



Liste des associations

Association des Anciens Combattants	Mr MENANT tél: 02.37.49.81.49
Le Club de l'amitié	Mr CENIER tél: 02.37.49.85.20
Le Tennis club	Mr RINGOT tél: 02.37.49.89.65
Un petit air de culture	Mme REAUD tél: 02.37.49.83.23
Perche Association Football	MR LUNEL tél: 02.37.37.31.12
Danse et rêve	Mlle PICHOT tél: 02.37.49.84.14
Perchemin	Mr CHABOCHE tél: 02.37.49.86.55
La Société de pêche	Mr VALMALLE tél: 02.37.37.30.00
La Société de chasse	Mr BIGEAULT tél: 02.37.49.84.38
La Reinette Verte	Mr LAMBERT tél: 02.37.49.84.14
Aéronautique du Perche	Mr et Mme WARDAVOIR tél: 02.37.49.86.23
Coopérative scolaire	Mme Rottier-Auclair tél: 02.37.37.31.57

Tennis Club



Cher(e) adhérent(e),

Avec l'arrivée du printemps, pensez à renouveler votre cotisation.

Tarifs saison 2003-2004

Adultes (+18ans en 2003):

- Individuel: 22.80 €/an
- En couple 38€/an

Jeunes (-18ans en 2003):

- 1 enfant par famille 12€/an
- 2 enfants par famille 21€/an
- 3 enfants par famille 30€/an

Joueurs indépendants (non adhérents au club):

- Location pour 1 heure (2 ou 4 joueurs): 7.50€
- Location pour 2 heures consécutives (2 ou 4 joueurs): 11€.

La clef d'accès au court est confié contre un dépôt d'une caution de 38€. Veuillez pour vous acquitter de cette caution vous adresser au trésorier du club:

Mr GUILLEMET Philippe
tel: 02.37.49.83.99.

Le tennis Club souhaite la bienvenue à une nouvelle section: le tennis de table et décide de la parrainer. Pour plus de renseignements veuillez contacter: Jacky BILLET ou Daniel VIDAL.

EN BREF ...

Etat civil

Naissances

GESLAIN Océane, Marie-Agnès, Sylvette. Née le 5 novembre 2002 à Mainvilliers.

ROUSSEAU Kylian, Pierre, Yohan. Né le 12 novembre 2002 à Mainvilliers.

BILLERIT Théo, Frédéric, Laurent, Dominique, Pierre. Né le 13 novembre 2002 à le Coudray.

Décès

BÉNEY Berthe, Suzanne. Le 20 décembre 2002 à le Coudray.

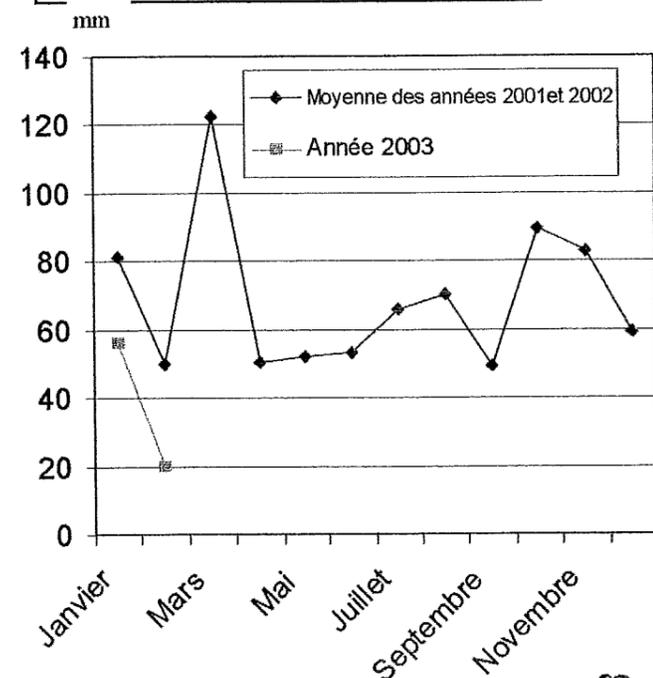
AUGER Annette, Hélène, Ernestine. Le 28 décembre 2002 à le Coudray.

CAMUS Roger le 3 février 2003 à Nogent le Rotrou.

HURBAULT Georgette le 28 février 2003 à Champrond-en-Gâtine.

CARDINAL Renée Le 15 mars 2003 à Gallardon.

Pluviométrie



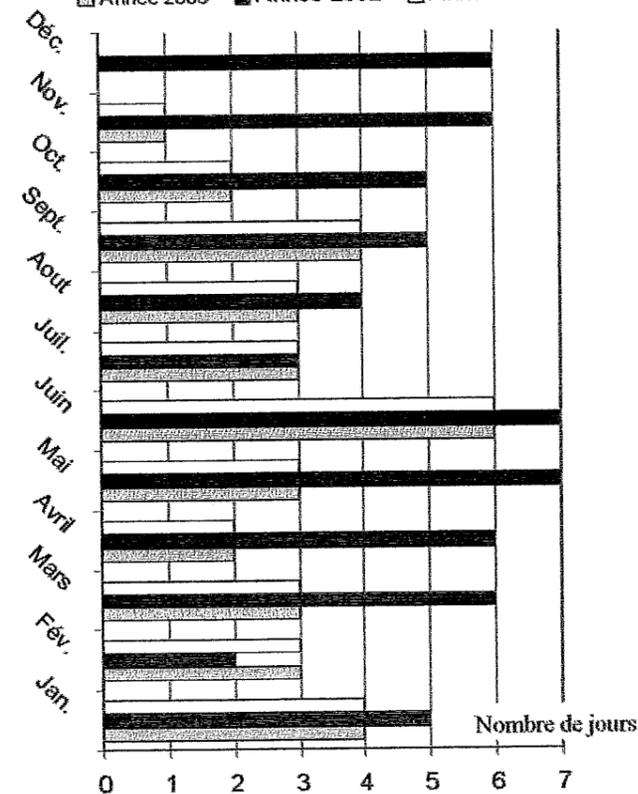
Quelques chiffres

Durant l'année 2002, la Mairie a traitée 1145 courriers au départ (hors questionnaire zonage), et en a reçues 2010. Toutes ces lettres doivent être répertoriées, classées, et cela nécessite un travail de recherche notamment en ce qui concerne les demandes d'état civil, Déclaration de travaux, demandes de renseignements... Tous les travaux souhaités par la Mairie, nécessitent énormément de temps. En effet entre les demandes de devis et la réalisation des travaux il peut s'étendre de nombreux mois voir des années.

La commune de Champrond a une superficie de 3368 Ha dont 15 275 m de vallées communales. Ces Km de vallées sont entretenues par les employés communaux qui doivent les débroussailler.

La salle des fêtes qui presque tous les Week-ends accueille des festivités, doit après chaque utilisation être poncée et cirée. Ce qui en terme de temps équivaut à 1 journée de travail répartie sur deux jours.

Taux d'occupation de la salle des fêtes selon les mois.



Info agricole

Ruchette et Nattière ont obtenu chacune un premier prix de section au salon de l'agriculture 2003. Ces deux vaches normandes appartiennent au GAEC Beaudoux (Bigeault Bernard, Franck Bigeault et Yvan Guyon). C'était la première participation suite à une sélection de ces éleveurs au salon de l'agriculture.

Ils ont obtenu le premier prix de section pour chacune des vaches le 28 février 2003.

FÉLICITATIONS AUX ÉLEVEURS !

	concubinage	Mariage	PACS
	PATRIMOINE ET SUCCESSION ET FISCALITE		
Régime des biens acquis	<ul style="list-style-type: none"> Les biens appartenant à celui qui les a acquis (par achat ou donation). Pas de donation au dernier vivant 	<ul style="list-style-type: none"> Donation au dernier vivant possible Le régime des biens des époux dépend de leur régime matrimonial 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de donation au dernier vivant Les biens acquis pendant le PACS sont indivis par moitié sauf preuve du contraire
Succession : Abattement appliqué sur la part successorale du survivant du couple	➤ 1 524.45 €	➤ 76 224.51 €	➤ 57 168.38 €
Droit de succession à payer sur la part imposable nette < 15 224.90 €	➤ 60%	➤ 5 % jusqu'à 7622.45 € ➤ 10% de 7622.45 € à 15 244.90€	➤ 40 %
Couple sans enfant	➤ 2 déclarations séparées		➤ Déclaration commune
	➤ 1 part chacun		➤ 2 parts
Couple avec enfant (s)	➤ Pas de paiement solidaire		➤ Paiement solidaire
	➤ 2 déclarations séparées		➤ Déclaration commune
Impôt sur le revenu	➤ Chacun = 1 part + 1/2 par enfant pour celui ou celle qui rattache l'enfant à sa déclaration		➤ 2 parts + 1/2 par enfant
	➤ Montant différent selon le concubin ou non le(s) enfant(s)		➤ A conditions égales, même montant pour les "pacésés" et les mariés.
Impôt sur la grande fortune	➤ Pas de paiement solidaire		➤ Paiement solidaire
			➤ Déclaration commune
			➤ Impôt sur toute la fortune du couple "pacésés", mariés ou en concubinage
			➤ A conditions égales, même montant
			➤ Paiement solidaire pour le couple "pacésés", mariés ou en concubinage

	PACS	Mariage	concubinage
	DROITS, OBLIGATIONS, ET LOGEMENTS ET LES ENFANTS		
Aide matérielle et mutuelle	➤ Obligation solidaire	➤ Obligation solidaire	➤ Pas d'obligation solidaire
Devoir de Fidélité	➤ Pas d'obligation, sauf s'il y a une clause dans la convention du PACS	➤ Obligation	➤ Pas d'obligation
Dettes de la vie courante	➤ Obligation solidaire	➤ Obligation solidaire	➤ Pas d'obligation solidaire
Logement (Loyer)	➤ Obligation solidaire	➤ Obligation solidaire	Si le bail ou autre contrat est au nom d'un seul concubin : ➤ Paiement solidaire Si le bail ou autre contrat est au nom des deux concubins : ➤ Transfert automatique
Logement (Transfert du bail)	➤ Bail transféré au profit du survivant	➤ Transfert automatique au survivant	➤ En cas de mésentente, risque d'expulsion du concubin non-signataire. ➤ En cas de décès ou abandon du titulaire : le bail est transféré à l'autre.
Droit de propriété sur la maison d'habitation	➤ Si la maison est acquise pendant le PACS : indivision par deux	➤ Tout dépend du régime matrimonial des époux	➤ Si le logement appartient à un seul concubin : aucun droit pour l'autre en cas de vente de la maison ou du décès du propriétaire.
L'autorité parentale	➤ Le(s) enfant(s) né(s) de parents "pacés", l'autorité parentale appartient au deux parents. Père et mère ont droit et devoir de garde de surveillance et d'éducation. ➤ Le partenaire non parent d'un enfant reste n'a aucune obligation en cas de rupture. ➤ Pas d'autorité parentale sur l'enfant né de l'autre partenaire.	➤ Si les parents sont mariés, l'autorité parentale est exercée par les deux parents. L'enfant reste sous leur autorité jusqu'à sa majorité ou son émancipation. ➤ Père et mère ont droit et devoir de garde de surveillance et d'éducation. ➤ En cas de divorce ou de séparation de corps, l'autorité parentale est exercée dans les conditions fixées par le juge aux affaires matrimoniales.	L'autorité parentale s'exerce en commun si : ➤ les parents l'ont tous deux reconnu avant qu'il est atteint l'âge de deux un an. ➤ Les parents vivent en commun au moment de la reconnaissance. ➤ Si les deux parents ne vivent pas en commun, l'autorité parentale est exercée par la mère.
L'adoption	➤ Pas d'adoption conjointe possible. (article 346 du code civil: nul ne peut être adopté par plusieurs personnes si ce n'est pas deux époux)	➤ L'adoption peut être demandée par deux époux non séparés de corps, mariés depuis plus de deux ans. ➤ Un conjoint peut adopter l'enfant de l'autre conjoint sans qu'il y ait de condition d'âge.	➤ Pas d'adoption conjointe possible. (article 346 du code civil)
Assistance médicale à la procréation	➤ Un couple lié par PACS de même sexe ou de sexe différent ne peut demander le recours à la procréation médicalement assistée.	➤ Un couple marié qui remplit les conditions exigées par la loi peut avoir recours à la procréation médicalement assistée.	➤ Un couple vivant en concubinage et qui remplit les conditions exigées par la loi peut avoir recours à la procréation médicalement assistée.

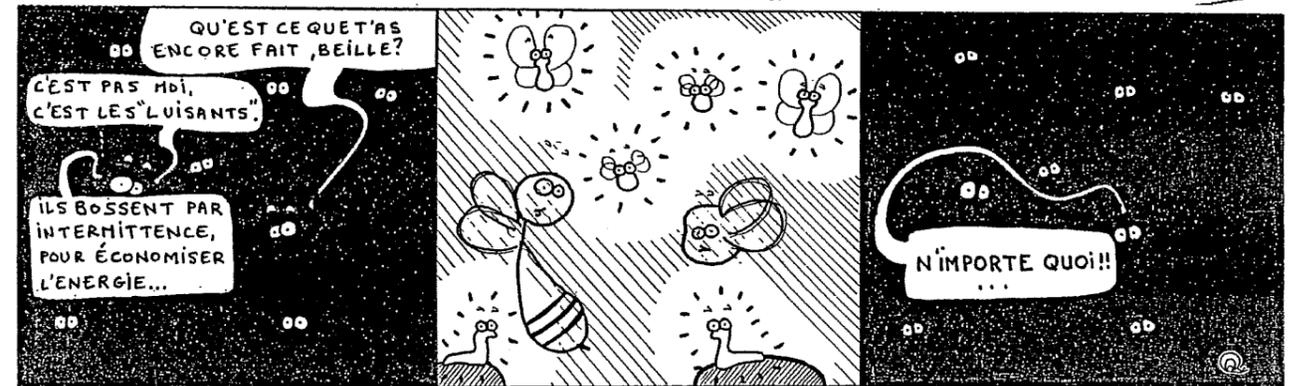
Les zinzinsect's et l'environnement

Le retour du printemps ramène les ballades dans la nature, les vacances, le jardinage...



Pour protéger l'environnement le réflexe du tri s'impose, ça permet de recycler les déchets dans les meilleures conditions. le recyclage du papier, du verre et des emballages doit devenir une habitude.

Au bureau comme à la maison on évite de laisser la télé, l'ordinateur, la hi-fi en veille. Les lumières restées allumées c'est autant d'énergie perdue.



c'est aussi le temps du jardinage, alors pensons à réutiliser sur place les déchets verts. Evitez de traiter vos jardins avec des produits trop toxiques qui peuvent polluer. l'arrosage des plantes peut être réalisé par l'eau de pluie, récupérée à l'aide de bacs. Pour que l'eau s'infiltra mieux dans le sol il est judicieux d'arroser le matin ou le soir.

LA BAS, QUEL GASPILLAGE, Y'A PLEIN D'EAU QUI COULE, FAUT QUE J'ARRÊTE LE ROBINET, VITE...

MAIS OÙ??

ÇA S'APPELLE LES "FUITES DU NIAGARA", JE CROIS...

ON LALA

JE LE SOUPÇONNE D'ÊTRE PAS BOIRE QUE DE L'EAU, PAR FOIS...

Ce qui est mieux pour l'environnement, est généralement mieux pour le porte monnaie.